

Article du Figaro.fr

• Suicide d'un médecin: plainte familiale

- AFP
- 01/10/2010 | Mise à jour : 17:40 [Réactions](#) (10)
- La famille d'un médecin du travail strasbourgeois qui s'est suicidé entre samedi et lundi va porter plainte pour harcèlement moral en début de semaine prochaine, ont annoncé ses avocats vendredi à Strasbourg. Le docteur Marie-Magdeleine Gressé, 59 ans, a mis fin à ses jours d'une injection létale à son domicile de Strasbourg, ont précisé Me Emmanuel Rodriguez et Me Laurent Hincker. Son dernier contact avec ses proches remonte à samedi et son corps a été découvert lundi.

L'autopsie pratiquée sur le corps a confirmé l'hypothèse du suicide, selon le parquet.

"Nous allons déposer une plainte contre X au nom de la famille afin qu'une enquête soit diligentée pour déterminer si des pressions ont été exercées sur le Dr Gressé, et si oui par qui", a déclaré Me Rodriguez lors d'une conférence de presse.

Employée de l'association Alsace santé au travail (AST 67), le médecin a laissé une lettre qui témoigne selon les avocats de sa souffrance subie dans son travail. "Ne pleurez pas, je suis mieux que soumise à la torture d'AST 67. Merci de faire le nécessaire pour que dans un premier temps au moins la justice mette en prison les meurtriers d'AST 67", écrit-elle dans ce courrier partiellement communiqué à la presse.

Contacté par l'AFP, le directeur de l'association, Christian Deschamps, s'est déclaré "surpris et choqué" par ce suicide et a nié toute pression d'AST 67 sur le médecin.

Mme Gressé, qui était en arrêt maladie depuis un mois, intervenait pour le compte de son employeur à France 3 Alsace, Arte et à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Selon les avocats et des témoins présents à la conférence de presse, le médecin pourrait avoir subi des pressions pour avoir dénoncé trop vivement les situations de malaise au travail qui lui étaient

rapportées. "Elle m'avait fait part de la pression qu'elle subissait de la part des entreprises où elle intervenait, et de ses problèmes avec son employeur principal", a déclaré le Dr Olivier Gosselin, qui "travaillait depuis de longues années" avec le Dr Gressé.

Plusieurs représentants syndicaux de France 3 Alsace ont décrit une situation particulièrement tendue dans l'entreprise. Michel Di Venanzio, délégué du personnel CGT, a évoqué un climat de "crise", avec "beaucoup de salariés en situation de souffrance". Il a aussi parlé des "pressions" exercées par "certaines entreprises", dont la sienne. La direction de France Télévisions Nord-Est a salué dans un communiqué la mémoire du Dr Gressé, et indiqué que le groupe soutiendrait "toute démarche allant dans le sens de la recherche de la vérité".

Pour Me Hincker, par ailleurs président de l'Observatoire européen de la souffrance et du harcèlement moral au travail, le suicide de Mme Gressé éclaire le malaise d'une profession dont l'indépendance est remise en question et qui a de plus en plus de mal "à aller jusqu'au bout de son travail". Le syndicat FO a estimé que le geste du docteur Gressé était "un symbole pour une profession en voie de disparition, dernier rempart dressé entre les travailleurs et le mal-être au travail".